

**Appel à consultation – Panorama des pratiques de décarbonation des secteurs économiques en Afrique**

Date : 30 septembre 2022

**Pays** : Maroc

**Description de la mission** : Appel d’offres – Panorama des pratiques de décarbonation des secteurs économiques en Afrique

**Titre du projet** : Renforcement Opérationnel du 4C Maroc

**Lieu d’affectation** : Rabat, Maroc

**Date limite de dépôt des soumissions : 14 Octobre 2022**

Les offres seront envoyées par mail : ro4c.maroc@gmail.com

**Coordination Nationale du Projet de Renforcement Opérationnel du 4C Maroc Centre de Compétences Changement Climatique**

**Villa n°A4, Avenue Al Araar, Secteur 16, Hay Ryad, Rabat, Maroc.**

Toute demande d’informations complémentaires sera faite par email à : **ro4c.maroc@gmail.com**

**Table des matières**

[Contexte 3](#_Toc100908127)

[Article 1 : Objectif de la Consultation 4](#_Toc100908128)

[Article 2 : Consistance de la Consultation 4](#_Toc100908130)

[Article 3 : Pièces constitutives de la Consultation 6](#_Toc100908131)

[Article 4 : Délai de réalisation de la Consultation 7](#_Toc100908132)

[Article 5 : Déroulement et suivi de la Consultation 7](#_Toc100908142)

[Article 6 : Livrables de la Consultation 8](#_Toc100908143)

[Mission 1 : Sélection et priorisation des projets climatiques. 8](#_Toc100908144)

[Mission 2 : Elaboration des fiches des projets sélectionnés. 8](#_Toc100908145)

[Article 7 : Validation des livrables 8](#_Toc100908146)

[Article 8 : Modalités de règlement 8](#_Toc100908147)

[Article 9 : Profil du soumissionnaire 9](#_Toc100908148)

[Article 10 : Obligations du soumissionnaire 9](#_Toc100908149)

[Article 11 : Sous-traitance. 9](#_Toc100908150)

[Article 12 : Propriété intellectuelle 10](#_Toc100908152)

[Article 13 : Secret professionnel 10](#_Toc100908153)

[Article 14 : Caractéristiques des prix 10](#_Toc100908154)

[Article 15 : Présentation de l’offre du Soumissionnaire 10](#_Toc100908155)

[Article 16 : Evaluation des offres des Soumissionnaires 10](#_Toc100908158)

[Article 17 : Dépôt des offres des Soumissionnaires 12](#_Toc100908162)

[Article 18 : Bordereaux des prix 12](#_Toc100908163)

# Contexte

L'adoption et l'entrée en vigueur de l'accord de Paris ont marqué un tournant dans les efforts internationaux de lutte contre le changement climatique. Pour la première fois, les pays développés et les pays en développement se sont engagés à agir afin de limiter l'augmentation de la température moyenne mondiale à un niveau bien inférieur à 2 °C, et à poursuivre les efforts pour la limiter encore à 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels. Dans le cadre de la COP26, le Maroc, à l’instar d’autres pays africains, a revu à la hausse sa contribution déterminée au niveau national (CDN), passant de 42% à 45,5% de réduction des émissions carbone à l’horizon 2030. L’ambition portée par le continent africain témoigne de sa volonté à honorer ses engagements à l’international, mais aussi, d’assurer une croissance soutenable, résiliente aux risques croissants induits par le changement climatique. Cette volonté devrait renforcer les stratégies de décarbonation déjà entreprises par plusieurs pays, notamment l’Union Européenne, qui s’est engagée à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, à travers le déploiement du Green Deal. Le paquet législatif « Fit For 55 » peut être cité à cet égard, étant l’une des principales dispositions du Green Deal, et qui aura une incidence sur les exportations des pays tiers en appliquant une taxe carbone aux frontières de l’UE. Ce projet a déjà commencé à remodeler le système énergétique mondial, notamment en donnant un rôle plus important aux ressources renouvelables, comme le solaire et à l'éolien dans le mix de production d'électricité.

L’urgence climatique et ses conséquences ainsi que l’imposition de taxes carbone sont précurseur de la nécessaire décarbonation des économies du continent africain. L’Afrique est en effet amenée à s’engager dans une stratégie de décarbonation pour atteindre ses ambitions d’atténuation dans le cadre des CDN des pays africains, de s’adapter aux évolutions climatiques, économiques et réglementaires aux échelles nationale et internationale. A cet égard, et conscients du défi que représente la décarbonation, les secteurs exportateurs, véritables moteurs de croissance économique et de développement humain, tentent de décarboner leurs processus de production d’une manière efficace et efficiente. En effet, les transformations des moyens de production sont des investissements parfois lourds, et qui s’inscrivent dans une temporalité longue.

Dans ce contexte, Le Centre de Compétences Changement Climatique 4C Maroc, avec l’appui du Programme des Nations Unies pour le Développement, lance un appel à consultation pour dresser un panorama des pratiques de décarbonation des secteurs économiques en Afrique, afin d’accompagner efficacement l’ensemble des acteurs concernés dans ce processus de transition énergétique.

# Article 1 : Objectif de la Consultation

Cet appel à consultation a pour objectif de dresser un panorama des pratiques de décarbonation des secteurs économiques au niveau du continent africain.

# Article 2 : Consistance de la Consultation

La Consultation consiste en l’élaboration d’un panorama des pratiques de décarbonation des secteurs économiques au niveau du continent africain et se déroulera en trois phases :

**Mission 1 : Evaluation de l’intensité carbone des secteurs économiques en Afrique**

Au titre de cette mission, le Prestataire aura pour tâche de réaliser ce qui suit :

* **Une analyse documentaire établissant les intensités carbone pour différents secteurs en Afrique :** le Consultant doit réaliser une analyse des intensités carbone des secteurs économiques en Afrique, notamment : l’agriculture, l’industrie (Acier, cimenterie, etc.) la foresterie, les déchets, les transports et le secteur minier. Il appartiendra au Consultant d’identifier d’autres secteurs clés à considérer dans le cadre de cette première mission. La méthodologie proposée relève de l’indice développé par la Banque Mondiale (Kg CO2 par 1 USD PPA du PIB). Le consultant pourra proposer toute méthodologie alternative pertinente.
* **Une analyse comparative des secteurs retenus par rapport aux 10 principaux importateurs mondiaux** : (UE, Chine, USA, France, Allemagne, etc) suivant la même méthodologie développée plus haut ou celle proposée par le consultant.

**Mission 2 : Dresser un panorama des pratiques de décarbonation des secteurs économiques au niveau du continent africain**

* Dans le cadre de cette mission, le Consultant devra dresser un panorama des pratiques de décarbonation des secteurs économiques au niveau du continent africain. Il s’agit de recenser, pour chaque secteur économique retenu, au moins une initiative de décarbonation africaine. Les pays membres de la CCRS et la CCBC doivent être pris en compte dans l’inventaire des pratiques de décarbonation. Ce panorama inclura la mise à disposition des points de contacts en charge des initiatives de décarbonation identifiées.

**Mission 3 : Conception et mise en ligne d’une plateforme d’accompagnement des secteurs économiques dans le processus de décarbonation**

A l’issue des résultats des missions 1 et 2 , le Consultant réalisera la conception et la mise en ligne d’une plateforme ergonomique qui permettra à l’utilisateur :

* D’accéder aisément aux informations compilées lors des missions 1 et 2, dans un format facile d’utilisation ;
* D’être informé des possibilités de financement qui peuvent accompagner ses projets d’investissement vert. Il sera possible de se référer au guide réalisé par l’Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique **« Guide des programmes de financement et d’appui pour les entreprises marocaines »,** d’autres outils similaires;
* D’être au fait des systèmes et des normes carbones mis en place au sein des 10 premiers importateurs mondiaux ;
* D’être informé sur les différents outils qui peuvent soutenir sa stratégie de décarbonation, en mettant à sa disposition les outils de calcul des émissions carbone, notamment ceux mis à disposition par la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l’Environnement et d’autres organismes ;
* D’être informé des actualisations des facteurs d’émissions au Maroc.

Enfin, il appartiendra au consultant de proposer l’architecture et le contenu de cette plateforme à soumettre au comité de suivi de cette étude.

**Mission 4 : Animation d’un atelier de restitution final ( probablement dans un pays africain).**

* Préparation de matériel de dissémination ;
* Animation de l’atelier.
* Rapport de restitution

# Article 3 : Pièces constitutives de la Consultation

Les pièces constitutives de la Consultation sont :

* Les termes de référence de la consultation paraphés sur toutes les pages par le soumissionnaire;
* La note méthodologique (n’excédant pas 6 pages) proposée pour la réalisation de la prestation, incluant un chronogramme/planning de mise en œuvre ;
* Les CV des experts proposés en mettant en valeur leur expérience et compétence en lien avec la prestation et les profils demandés à l’article 9 du présent appel à consultation;
* La liste de références similaires incluant les coordonnées des personnes de contact (au moins trois références durant les trois dernières années) ;
* Le bordereau des prix dûment renseigné, signé et cacheté.

# Article 4 : Délai de réalisation de la Consultation

Le délai de réalisation de la Prestation objet de la présente Consultation est de 3 mois et commencera à prendre effet à partir de la date de notification du Bon de commande au Titulaire.

Le temps consacré à la réalisation de la Prestation est estimé à 42 Hommes jours.

Les délais de réalisation de la Prestation par mission et l’estimation des jours prestés y afférents sont présentés dans le tableau ci-après :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Missions** | **Délais de réalisation** | **Estimation H/j** |
| **Mission 1 : Evaluation de l’intensité carbone des secteurs économiques en Afrique** | 3 semaines après la notification | 15 |
| **Mission 2 : Panorama des pratiques de décarbonation des secteurs économiques au niveau du continent africain** | Un mois après la fin de la mission 1 | 15 |
| **Mission 3 : Conception et mise en ligne d’une plateforme d’accompagnement des secteurs économiques dans le processus de décarbonation** | 3 semaines après la fin de la mission 2 | 8 |
| **Mission 5 : Animation d’un atelier de restitution final**  | 2 semaines après la fin de la mission 3 | 4 |

# Article 5 : Déroulement et suivi de la Consultation

Des réunions de coordination seront organisées, y compris après des points focaux de quelques pays concernés par cette étude, pour évaluer l’avancement du projet ainsi que sa conformité et son alignement aux présents termes de références.

# Article 6 : Livrables de la Consultation

Les livrables qui seront produits par le prestataire sont les suivants :

|  |  |
| --- | --- |
| **Missions**  | **Livrables** |
| **Mission 1 : Evaluation de l’intensité carbone des secteurs économiques en Afrique** | **Livrable1** * Analyse documentaire établissant les intensités carbone pour différents produits en Afrique
* Analyse comparative des produits retenus face à ceux produits localement par les 10 principaux importateurs mondiaux
 |
| **Mission 2 : Panorama des pratiques de décarbonation des secteurs économiques au niveau du continent africain** | **Livrable 2** Recueil des bonnes pratiques de décarbonation des secteurs économiques à l’échelle africaine |
| **Mission 3 :** **Conception et mise en ligne d’une plateforme d’accompagnement des secteurs économiques dans le processus de décarbonation** | **Livrable 3**Mise en ligne de la plateforme d’accompagnement pour la décarbonation |
| **Mission 4 : Animation d’un atelier de restitution final au Sénégal** | **Livrable 4** Note conceptuelle et programme de l’atelier + rapport de l’atelier  |

# Article 7 : Validation des livrables

Le Projet RO4C se réserve un délai de 15 jours pour donner son avis sur ces livrables à compter de la date de leur remise, sans pour autant que ce délai ne soit compté dans les délais d’exécution.

Les livrables provisoires, tenant compte des remarques du comité de suivi de la Prestation devront être remis au Projet RO4C dans un délai maximum de 10 jours à compter de la remise de l’avis du comité de suivi.

# Article 8 : Modalités de règlement

Le règlement sera effectué en trois tranches comme suit :

* 30 % après remise et validation du livrable 1.
* 40 % après remise et validation du livrable 2.
* 30 % après remise et validation des livrables 3 et 4.

Conformément aux procédures de gestion des projets de coopération appuyés par le PNUD, le règlement de la prestation se fera en Hors Taxe. Dans ce cas, une attestation d’exonération de la TVA sera remise au Titulaire par les soins du PNUD Maroc, partenaire du Projet RO4C sur présentation d’une facture pro-forma en trois exemplaires.

Le Projet RO4C se libérera des sommes dues en procédant à un virement au compte bancaire du prestataire. A cet effet, le prestataire doit présenter, à l’issue de la réalisation de la prestation, une facture établie en deux exemplaires, signée, cachetée et arrêtée en toutes lettres.

Sur la base de cette facture, le Projet RO4C établira le Formulaire d’Autorisation harmonisée de Financement et de Certificat de Dépenses (FACE) qu’il signera et transmettra à son partenaire (PNUD) pour effectuer le paiement.

Le délai de règlement est fixé à deux mois, à compter de la date de validation de la facture.

# Article 9 : Profil du soumissionnaire

Les profils de l’équipe sont comme suit :

**Consultant (e) e) Chef (fe) d’équipe** disposant de :

* + Diplôme universitaire supérieur (doctorat, ingénieur/Master) dans le domaine de l’environnement, l’efficacité énergétique, du changement climatique, des procédés industriels, économie des changements climatiques, économie de l’environnement ou toute autre discipline pertinente ;
	+ Expérience dans la réalisation d’études en lien avec le changement climatique ;
	+ Expérience dans la réalisation des prestations similaires au présent appel à consultation.
	+ Excellentes capacités d’analyse et de synthèse ;
	+ Parfaitement bilingue Français/Anglais.

**Consultant en Gestion des Connaissances et systèmes d’information disposant de :**

* + Diplôme universitaire supérieur (doctorat, ingénieur/Master) dans le domaine de l’information, de la communication, de la gestion des connaissances, des systèmes informatiques ou toute autre discipline pertinente ;
	+ Expérience dans la réalisation de plateformes informationnelles et didactiques ;
	+ Expérience dans la réalisation de prestations similaires au présent appel à consultation ;
	+ Parfaitement bilingue Français/Anglais.

# Article 10 : Obligations du soumissionnaire

Les soumissionnaires sont réputés avoir examiné les termes de référence de la présente Consultation et assumeront seuls les conséquences des lacunes et insuffisances qu'ils auraient commises dans la présentation d'une offre non conforme, à tous égards, aux exigences de ladite consultation. Toute carence constatée, à ce titre, peut entraîner le rejet de l'offre correspondante.

# Article 11 : Sous-traitance.

La sous-traitance n’est pas prévue au titre de la présente Consultation.

# Article 12 : Propriété intellectuelle

Après approbation, les livrables produits par le Titulaire deviennent la propriété du Projet RO4C, du PNUD et du 4C Maroc qui pourra les utiliser sans aucune redevance ni restriction.

# Article 13 : Secret professionnel

Le Titulaire sera assujetti, pour tout ce qui concerne son activité découlant de la réalisation de la prestation au secret professionnel.

# Article 14 : Caractéristiques des prix

Les prix comprennent les droits, impôts, taxes y compris le cas échéant la retenue à la source, frais généraux, faux frais et d’une façon générale toutes les dépenses qui sont la conséquence nécessaire et directe de la prestation.

Les prix de la consultation sont libellés en dirhams (DH) en toutes taxes comprises (T.T.C).

# Article 15 : Présentation de l’offre du Soumissionnaire

Le Soumissionnaire est tenu de présenter les documents suivants :

* 1. **Offre Technique détaillant :**
	2. Note méthodologique (n’excédant pas 6 pages) proposée pour la réalisation de la prestation, incluant un chronogramme/planning de mise en œuvre;
	3. CV de(s) expert(s);
	4. Attestation des references.
	5. **Offre Financière :**

Une offre financière selon le format du bordereau des prix, présenté dans l’article 19, dûment renseigné, daté, signé et cacheté.

# Article 16 : Evaluation des offres des Soumissionnaires

L’évaluation des offres se déroulera en trois phases :

1. Phase 1 : évaluation des offres techniques portera sur les CV des experts et la note méthodologique proposés par les soumissionnaires ;
2. Phase 2 : évaluation et comparaison des propositions financières des soumissionnaires ;
3. Phase 3 : Analyse technico-financière des propositions des soumissionnaires.

**16.1 Evaluation technique comparative des offres**

Pendant cette phase, une note technique T sur 100 sera attribuée à chaque candidat en fonction du barème suivant :

|  |  |
| --- | --- |
| **Critères de l’évaluation technique** | **Points** |
| **Note Méthodologique** | * Bien détaillée : 30 points
* Détaillée : 20 points
* Non détaillée : 0 points
 | **30** |
| **Profil des Consultants** | **70** |
| **Consultant chef d’équipe****(45 points)** | Formation académique : Diplôme universitaire supérieur (doctorat, ingénieur/Master scientifique) dans le domaine de l’environnement, l’efficacité énergétique, du changement climatique, des procédés industriels, économie des changements climatiques, économie de l’environnement ou toute autre discipline similaire : * Bac + 5 ou plus: 5 points
* Moins de bac +5 : 0 points
 | 5 |
| Expérience dans la réalisation des études en lien avec le changement climatique (20 : 4 points par référence) | 20 |
| Expérience dans la réalisation des prestations similaires, au présent appel à consultation, (20 : 4 points par référence)  | 20 |
| **Consultant secondaire****(25 points)** | Diplôme universitaire supérieur (doctorat, ingénieur/Master) dans un domaine pertinent au mandat : * Bac + 5 ou plus : 5 points
* Moins de bac +5 : 0 points
 | 5 |
| Expérience dans la réalisation de plateformes informationnelles et didactiques, (10 : 2 points par référence). | 10 |
| Bonne connaissance des outils informatiques pertinents au périmètre de la mission (10 : 2 points par référence) : | 10 |
| **Total** | **100** |

**Bien détaillé** : Bon niveau de détail, innovation et valeur ajoutée, pertinence de l’approche présentée, cohérence des éléments/activités proposés pour la réalisation des prestations ;

**Détaillé :** Reprise des TdRs en restant dans les généralités ;

**Non détaillé :** Sans valeur ajoutée aux TdRs.

|  |
| --- |
| **Important :****Seront systématiquement éliminées à l’issue de cette phase toutes les offres ayant obtenu une note technique inférieure à la note technique minimale de 70 points.****Les offres techniques seront évaluées sur la base de leur degré de réponse aux Termes de référence.** |

**16.2 Analyse financière comparative des offres**

A l’issue de cette phase, chaque offre financière sera dotée d’une note (F) sur 100 :

La note 100 sera attribuée à l’offre valable techniquement et la moins disante. Pour les autres offres, la note sera calculée au moyen de la formule suivante :

|  |  |
| --- | --- |
| **F= 100 \*(Pmin/P)** | P : Prix de l’offre Pmin : Prix de l’offre valable techniquement et la moins disant. |

**16.3 Analyse technico-financière**

Les notes techniques (T) et financières (F) obtenues pour chaque candidat seront pondérées respectivement par les coefficients suivants :

* 80% pour l’offre technique.
* 20% pour l’offre financière.
* N= 0,8 \* T + 0,2\* F

Le contrat sera adjugé à l’offre ayant obtenu la note « N » la plus élevée.

# Article 17 : Dépôt des offres des Soumissionnaires

Les soumissionnaires doivent remettre leurs offres dans deux documents séparés:

1. **Offre technique :** Contenant les éléments précisés dans l’article 16 (alinéa 16.1) des présents termes de référence ;
2. **Offre financière** : Estimation du coût tel que précisé dans l’article 16 (alinéa 16.2) des présents termes de référence.

Les offres seront envoyées par courrier électronique à l’adresse suivante : **ro4c.maroc@gmail.com**au plus tard le 14 Octobre à 12H .

# Article 18 : Bordereaux des prix

#

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Désignations** | **Unité** | **Quantité**  | **PU HT****(Exprimé en MAD)** | **PT HT****(Exprimé en MAD)** |
| Mission 1 :  | H /J  |  |  |  |
| Mission 2 :  | H/J |  |  |  |
| Mission 3 :  | H /J |  |  |  |
| Mission 4 : | H /J |  |  |  |
| **Total HT** |  |  |  |  |
| **TVA 20%** |  |  |  |  |
| **Total TTC** |  |  |  |  |

**Fait, à........................., le ............................**

**Signature et cachet du Soumissionnaire**

**(Faire précéder de la mention "lu et approuvé")**